

Zeitschrift: Regio Basiliensis : Basler Zeitschrift für Geographie

Herausgeber: Geographisch-Ethnologische Gesellschaft Basel ; Geographisches Institut der Universität Basel

Band: 15 (1974)

Heft: 1

Artikel: Le vieux Mulhouse : ses caractéristiques - sa sauvegarde

Autor: Hueber, Lucien

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1089138>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le vieux Mulhouse

ses caractéristiques — sa sauvegarde

LUCIEN HUEBER

1 Intérêt du Centre urbain

Faut-il rappeler la fonction prééminente du centre urban en général?

Si les zones périphériques des banlieues et maint grand ensemble, voire en fin de compte les villes nouvelles sont à la vie urbaine ce que les stations services sont à la circulation, des fonctions limitées et matérielles, sans plus, parce que conçus dans le sens de «l'organisation abstraite et d'une vie de plus en plus désincarnée»¹, le noyau central de nos villes au contraire tient historiquement et géographiquement en dépôt des valeurs vivifiantes fondamentales d'ordre culturel et économique.

Telles les pulsations du cœur dans un organisme vivant, l'action de la centralité, qui procède du dedans, rayonne à la mesure de sa force créatrice, pour communiquer à la zone d'influence de la ville et à ses propres ressortissants des flux d'échange de biens et d'idées. Ainsi le centre est le lieu privilégié des points, où se cristallise et auquel se raccorde tout le devenir urbain, où il trouve son animation aussi. Pour se rendre compte à l'exemple mulhousien de cette attraction et appartenance il n'est que de regarder un plan de notre ville en période de croissance, celui de 1885 en particulier, où tout ce qui est extérieur au noyau formateur central se raccroche à lui en une multitude de pénétrantes et de voies de sortie.

Artisans de la promotion du centre urbain et de sa reconquête ses résidents y apparaissent comme une minorité privilégiée parmi les urbains (ce qui perpétue une vieille tradition de ville), du fait de se voir intégrés dans un milieu de vie à l'abri des agressions urbaines (bruit — éloignement du lieu de travail — inadaptation et déracinement, ségrégations sociales etc.). Bénéficiaires de cet habitat et au contact d'une pérennité de valeurs vivantes de l'histoire et de l'art, ils trouveront à leur disposition l'appartenance communautaire et le comportement civique inhérents au centre et ont ainsi une considérable avance conjonctive psycho-sociale, socio-économique et socio-culturelle sur tout quartier neuf extérieur à tendance individualiste et sans personnalité à priori, où de parvenir «à une communauté psycho-sociale homogène suppose pour ses ressortissants une longue maturation»².

Cependant, la vocation de promoteur à la reconquête de leur quartier, que nous prêtons aux résidents de notre centre urbain ne saurait s'accomplir qu'à la condition que ne prédomine pas le flux morne et hâtif d'un flot d'employés filant vers leur case de travail, ou s'enfuyant vers leur domicile, caractéristique «du cauchemar bureaucratique et déshumanisé» que dénonce *Lewis Mumford*, ni une composition démographique faite de ménages sans enfants et de célibataires. Pareilles exclusives n'aboutiraient qu'à faire du centre urbain une ville morte, signe indubitable de son déclin.

¹ d'après *Philippe Malaud*.

² *A. Luchini*: *L'Homme de la Ville*.

2 Définition du Vieux-Mulhouse et objectifs de sa sauvegarde

Sans rien perdre de sa vocation traditionnelle de centre urbain, dont nous venons d'esquisser les traits, le vieux Mulhouse se voit réduit en moins d'un siècle dans son emprise et s'inscrit à présent dans un centre d'affaires plus vaste, nouvellement et volontairement survenu. Son intérêt ne s'en trouve que plus concentré, donc accru. De par son antériorité il fait ainsi figure de centre principal ou directionnel, par rapport à des centres secondaires de date plus récente, susceptibles eux de grandir encore en étendue et en volume, avec lesquels il fait avantageusement corps et qui l'enveloppent.

L'image plaisante oviforme que nous connaissons des plans historiques change à l'intérieur du faisceau des fossés du fortif. Le Vieux-Mulhouse abandonne à l'ouest le site défensif d'époque préromane que les historiens dénomment ville-haute, pour convertir cette butte en ville-neuve de conception normale quant à ses structures (on ne saurait en dire autant de l'occupation qui s'en est suivie), parce que usant de l'économie du sol disponible et se soudant organiquement à l'animation donnée de la ville en aval, en s'appuyant sur un axe de formation historique, la Grand'Rue. Plus près de notre époque une opération de mutation analogue détache la ville en hémisphère dans le méandre de l'Ill, à l'est de la rue du Sauvage.

De ce fait le Vieux-Mulhouse se trouve réduit à ce que fut la ville marchande d'antan. Cette persistance du fait central à elle seule nous semble appeler, en la justifiant, la reconquête et mise en valeur de cette portion du territoire urbain. Avec deux saillants par la rue des Franciscains et la rue de l'Arsenal et une boucle par la rue de la Loi et le passage des Augustins le Vieux-Mulhouse s'enferme présentement dans une enveloppe limitée à peu de chose près (v. fig. 1):

- au nord par une ligne suivant les remparts à l'arrière de l'impasse des Tondeurs;
- à l'ouest suivant une ligne allant par les rues Lorraine - Bonbonnière - Raisin - Fleurs à la place Guillaume Tell;
- au sud par le passage du Théâtre et celui des Cordiers;
- à l'est par la rue du Sauvage.

C'est à l'intérieur de cette zone que nous trouvons l'essentiel de l'image du passé, le visage qu'offre notre ville ancienne en ses traits et formes les plus caractéristiques, qui font son attrait, sinon sa beauté et certainement sa raison d'être. Car, s'il y a une fâcheuse tendance à ne voir dans une ville ou partie de ville que le côté objet ou mécanique, notre sensibilité nous porte à reconnaître par prédilection son aspect d'art et de civilisation. Les symboles qu'elle nous en a légués témoignent éloquemment que les villes se sont créées en accordant le paysage à l'architecture et l'architecture à la vie urbaine. Les prolongements modernes qui toucheraient cette harmonie première du passé ne pourront que s'y raccorder, sans le moins du monde donner dans le pastiche et les faux-semblants, ni surtout dans l'entreprise de démolition, en considérant comme faussement inexistant le milieu urbain ancien. En général on ne saurait faire œuvre utile pour le présent et l'avenir qu'à travers la connaissance et le respect de ce qui nous apparaît comme une contrainte de l'histoire. Celle-ci nous apprend toujours l'harmonie entre la nature et l'invention de l'homme, alliée à une notion d'échelle qui sut donner à nos villes

leur charme. Si cette règle de sagesse mériteraient d'être posée en axiome, ce n'est nullement pour le seul plaisir des amateurs de l'art et des touristes, mais elle s'impose avant tout à ceux qui ont la responsabilité des décisions en urbanisme. Qu'on ne nous dise pas, comme on a pu l'entendre à propos du Vieux-Mulhouse, que le peu de richesses du passé n'en vaut pas la peine. Certes, l'humble chapelle des Johannites sur la Grand'Rue, pour prendre cet exemple mulhousien, ne saurait égaler en intérêt aucun d'entre les sanctuaires, dont la floraison enrichit l'art de nos régions de France. Mais pour notre ville elle est à considérer comme vénérable et irremplaçable, riche d'un passé encore inexploré, riche suffisamment, pour avoir incité quelques uns à la tenacité de la tirer de l'oubli et de lui donner une présentation digne, mieux, pour être magnifiée par des auditions musicales, que viennent y donner de remarquables ensembles. C'est le festival permanent, mieux que ne fait Paris pour son quartier du Marais, qui ne manque pas de fixer l'attention sur une donnée particulière de notre inventaire monumental et son insertion dans un cadre à aménager alentour.

Fig. 1 (page suivante) Délimitation du Vieux Mulhouse (= ligne pointillée).
Tableau récapitulatif (indicatif et non limitatif) des formes caractéristiques du Vieux Mulhouse à l'intérieur des limites données par la figure 1:

*Abb. 1 (folgende Seite) Grenze der erhaltenswerten Altstadt (= punktierte Linie)
Zusammenstellung erhaltenswerter Strassenzüge, Plätze und Einzelbauten innerhalb des punktierten Rahmens.*

*A. Alignements courbes ou irréguliers
à conserver*

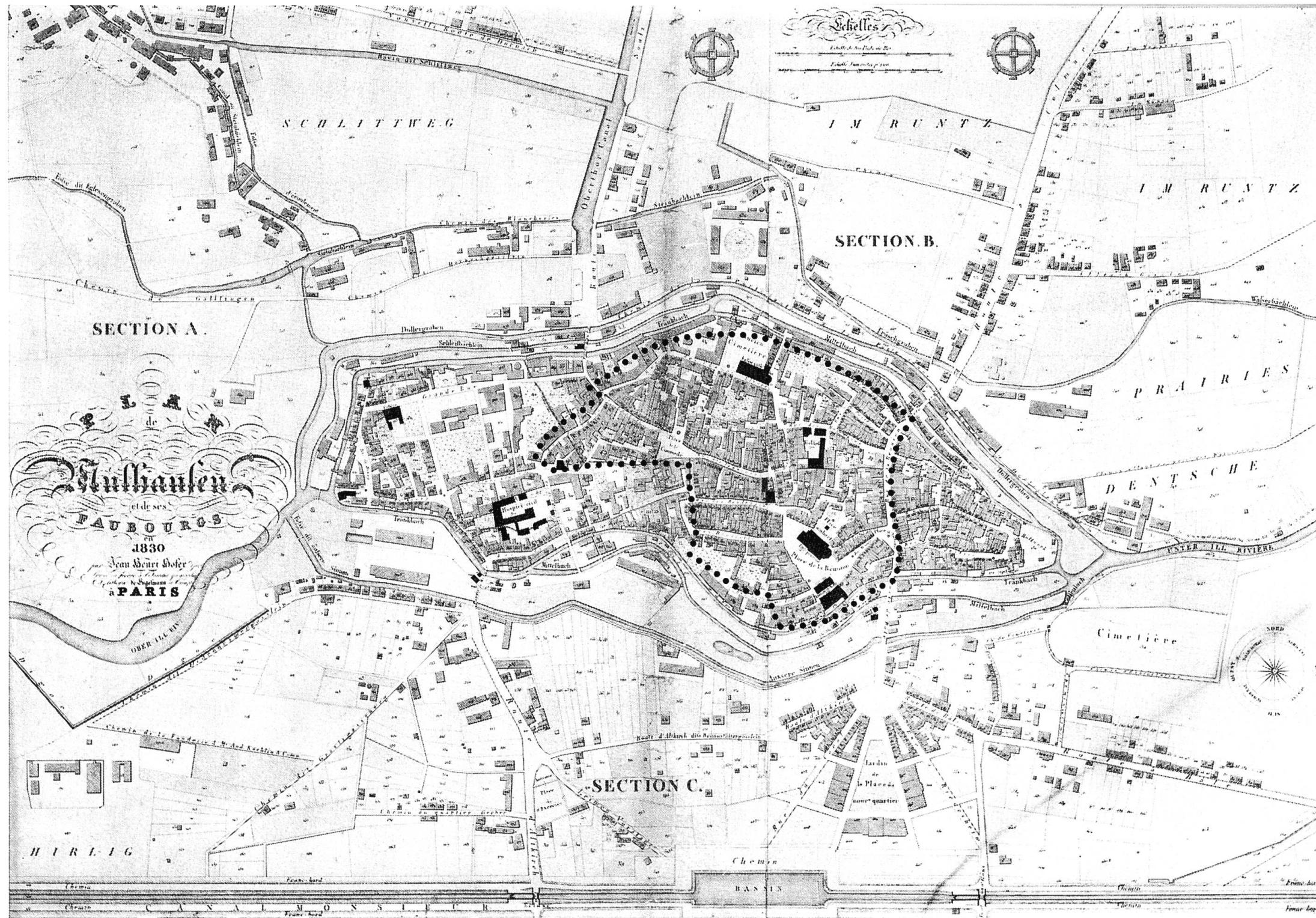
Rue du Sauvage
Impasse des Tondeurs
Rue des Maréchaux
Rue Guillaume Tell
Rue Henriette
Rue des Boulanger
Rue des Tanneurs
Rue des Franciscains
Rue de l'Arsenal
Rue de la Loi
Passage des Augustins
Place de la Réunion

B. Places anciennes

Place de la Réunion
Place de l'Impasse des Tondeurs
Place de la Concorde

C. Immeubles

Vestige du Rempart, rue des Franciscains n° 11	14e siècle
Hôtel de Ville	1552
Place de la Réunion n° 11	1560
Cour des Chaînes, rue des Franciscains n° 11	1594
Place de la Réunion n° 37	1634
Rue Lambert n° 5	16e siècle
Cour de Lorraine, angle rue Lorraine-Franciscains	18e siècle
Maison rue des Franciscains n° 44	18e siècle
Maison Steinbach place Guillaume Tell	18e siècle
Maison rue du Sauvage n° 39	18e siècle
Maison rue des Tanneurs n° 9	18e siècle
Maison rue de la Loi n° 5	18e siècle
Maison rue Ste Claire n° 24	19e siècle
Maison rue des Franciscains n° 28	19e siècle



Même modeste, même disséminé dans le corps urbain, tout ce qui est typique et caractéristique du passé aura désormais droit de cité au regard de la sauvegarde des quartiers anciens. Nous n'avons qu'à faire notre l'évolution de conception et l'esprit inscrits dans la loi du 4 août 1962, dite loi Malraux, qui va permettre un changement d'angle d'approche de la question de la survie et de la conservation des vieux quartiers. Abandonnant l'idée de protection objet, elle tend à la défense du site urbain, du contexte d'ensemble et à un aménagement global, dans lesquels s'insèrent les structures et bâtiments isolément repérés. «Il se peut» — dit une instruction à cette loi — «que la valeur architecturale des maisons examinées soit faible ou contestable, mais c'est dans la conservation de leur ensemble que réside l'harmonie irremplaçable de ces quartiers. Quelques édifices minutieusement restaurés, alors que leur environnement serait bouleversé envahi de constructions d'une échelle, d'une morphologie totalement étrangères, formeraient des sortes de vestiges, objets de soins pieux, mais fondamentalement dépourvus de signification esthétique et sociale.» Fort d'un préjugé aussi favorable appliqué au Vieux-Mulhouse, vu dans son ensemble, il nous est aisément de situer certaines de ses formes et certains aspects de son architecture urbaine, soit qu'ils se dégagent de l'analyse de la composition des plans historiques et de la projection de leurs structures au sol, soit qu'ils résident dans l'aspect original et le tracé des rues et places, ou qu'ils soient illustrés par l'œuvre bâtie à travers les temps.

3 La trame urbaine

Substrat matériel et leitmotiv par excellence de la protection du patrimoine historique et artistique de nos villes, la trame urbaine s'affirme dans les plans anciens comme l'un des objets de premier ordre de cette sauvegarde. Les interprétateurs de la loi Malraux disent fort pertinemment: «C'est dans la conservation des alignements que réside l'âme de ces îlots», réflexion que reprend un auteur de la sauvegarde de l'ancienne structure face à l'insertion d'immeubles neufs: «En opposition aux changements qui apparaissent comme étant de la nature même de la restauration, des éléments non moins importants sont remarquables par leur permanence. D'une manière très générale les constructions édifiées à l'alignement sont maintenues, ce qui signifie par voie de conséquence que la restauration d'un quartier ancien comporte nécessairement la conservation et la réhabilitation des tracés urbains d'origine.»

De ce tissu urbain ancien, curieux enchevêtement et dédale de cheminements antiques, remarquable en lui-même, et qui donna corps et rythme à l'architecture d'accompagnement tout au long de son développement, notre ville ne possède plus que des parties fragmentaires. Nous noterons que la reconversion malencontreuse du site qui fut le berceau de notre ville fut aussi la première atteinte à la noblesse du Vieux-Mulhouse, la ville ayant attiré des foules d'inadaptés et de déracinés, pour les loger n'importe où et n'importe comment. La typique image en fuseau du plan historique, œuvre de la rivière qui fut la génératrice de la fondation de Mulhouse s'en trouva tronquée à l'ouest. Seuls subsistent dans ces parages du passé quelques axes longitudinaux: Grand'Rue, rue Ste-Claire, rue des Trois-Rois. Mais ces voies redressées au cordeau, par la rigide tyrannie égalisante d'un systématique parallèle



Fig. 2 C'est l'ordonnance de toute une ville par rapport à son principal monument: l'Hôtel de Ville et sa place (Coll. de l'Auteur).

Abb. 2 Der Ostteil der Altstadt erhält durch das Rathaus und die Stephanuskirche eine besondere Bedeutung.

lisme de leurs alignements, ont perdu leurs tracés irréguliers, une certaine nonchalance qui fit leur charme. Ainsi altérés ces alignement, qui à leur tour servent de support à une architecture riveraine aussi peu attrayante, n'ont plus rien qui mérite leur sauvegarde, l'une ou l'autre localisation exceptée.

En contre-partie et pour compenser la perte de tout un ensemble de valeurs urbaines, le Vieux-Mulhouse, dans les limites que nous lui assignons, nous offre quasi intacte une richesse insoupçonnée de formes spécifiques, assez variées.

Deux boulevards, qui ont pris dans les temps modernes la place du fortif et du cours d'eau: Kennedy au nord, Sinne au sud, rappellent dans leur tracé quelque peu tourmenté les contours extérieurs de forme ovale de notre ville moyennageuse. Mais l'œuvre déterminante et formatrice de l'Ill et de l'enceinte qui en est née s'impose depuis des siècles au site tout entier, dont les voies de circulation répètent par le menu les courbes et inflexions, incurvées, sinueuses ou en lignes brisées, toujours irrégulières et dans leur emprise, et dans leur continuité, s'amplifiant ou se retrécissant au gré d'une fantaisie qui se donne libre cours. Notons la pittoresque originalité que donne pour chacune de ces rues la perspective vue d'une extrémité, originalité qui touche au caractère monumental dans les parties incurvées, avec façades concaves. Cela est d'un effet toujours prenant, lors même que les bâtiments considérés en eux-mêmes ne présentent rien de remarquable.

A cette image du plan, illustrée par un jeu de ruelles au menu parcellaire, aux constructions serrées, principalement orientées dans le sens de la longueur du site, s'allie un effet second, très frappant, et que la vue aérienne permet le mieux de saisir. A la faveur des tracés en courbes des rues l'ensemble médiéval s'inscrit dans un mouvement enveloppant et convergent, ayant la place de l'Hôtel de Ville comme

centre. C'est l'ordonnance de toute une ville par rapport à son principal monument, qui exerce sur elle sa propre attraction à tel point, qu'il en devient un élément de formation.

Si nous poursuivons l'analyse du plan, qui se révèle d'un style particulièrement composite, il nous faudra parler du Vieux-Mulhouse, ville de route, en plusieurs variantes, tracées suivant les orientations géographiques liées aux obédiences politiques successives, et qui nous ont été conservées. Le plus marquant de ces axes, le plus évolué aussi dans le temps, est la rue du Sauvage. Nous y retrouvons la particularité mulhousienne en sol bel incurvé, d'une certaine grandeur volontaire. L'allure générale de ce tracé se trouve rehaussée par une suite serrée de débouchés de rues latérales (Tondeurs, Paille, Maréchaux, Lanterne, Mercière, Demi-Lune, Cordiers), image autrefois complète, parce que symétrique de part et d'autre, et qui donne l'exemple d'une type parfait de plan dit en arêtes de poisson.

Plus ancien dans l'histoire des formes urbaines, un second axe traverse en diagonale le site du Vieux-Mulhouse et qui présente la caractéristique de ville de route. Cet axe se trouve constitué par l'enfilade rue des Tanneurs — place de la Concorde et rue de l'Arsenal — porte Haute, après avoir suivi auparavant la Grand'Rue pour la sortie vers l'ouest. On peut admettre qu'à une certaine époque la place de l'Hôtel de Ville, plus route que place, par sa forme étirée, fut une branche de l'axe typique que nous venons de situer, branche qui établit la jonction avec la route de Bâle. Mais à la différence de ce qui a été relevé pour la rue du Sauvage, ici l'artère transversale est moins marquée du type en arêtes de poisson. Ses façades sont continûment fermées. Elles ne s'interrompent ou ne s'ouvrent que parcimonieusement sur un débouché de ruelle ou une cour intérieure. Notons cependant encore existantes des impasses comme celles des Bœufs, de l'Horloge et du Coq sur la rue des Tanneurs, ou la spacieuse cour intérieure de la maison N° 9 de cette même rue, façon originale de pénétration d'un pâté de maisons en profondeur et qui offre à la restauration une solution toute prête.

Examiné dans notre étude sous l'angle de l'originalité de ses formes, le tissu urbain de la vieille ville présente en outre un aspect pratique d'ordre climatique, qui ajoute à son intérêt. Définies par le site les rues anciennes, les accidents de leur texture aidant, sont tracées suivant une direction à l'opposé des vents dominants nord-est, sud-ouest. L'impact de ces vents est intercepté par les toits hauts, qui leur impriment un mouvement ascensionnel. L'espace au sol n'en est donc plus touché, ce qui prête à l'agrément du séjour et à la flânerie, propices à la bonne marche du commerce. L'unique rue importante dans ce canevas, qui s'ouvre sur les vents, la rue du Sauvage, pare tant soit peu à cet inconvénient par un tracé en inflexions, autant de chicanes brise vents articulées autour de la place des Victoires, et qui se terminent par une élégante courbe vers la Porte Jeune (cet incurvé devait aussi servir à mieux raccorder le point haut du pont de l'époque au niveau en contre-bas de la rue).

L'analyse du système des voies de circulation emporte celle des places: carrefours, lieux de rencontre et de repos et cadre architectural, soit qu'elles présentent le charme familier de leur situation à l'intérieur d'un quartier, telle la placette de l'impasse des Tondeurs, soit qu'elles affirment une forme originale, ainsi la place triangulaire des Victoires, soit que l'importance de leurs dimensions ou de leur

agencement s'imposent à notre attention. Dans cette dernière catégorie nous retiendrons deux exemples: la place de l'Hôtel de Ville et celle de la Concorde, les deux sur l'antique voie traversière du site. La place de la Concorde à plan sensiblement carré, fait ainsi état d'une particularité assez rare, généralement réservée aux ensembles monumentaux. A vrai dire il s'agit de trois places réunis en groupe: le rétrécissement vers la rue de l'Arsenal, une deuxième placette, carrée également, vers la rue Bonbonnière et la grande place proprement dite. Autant carrefour de circulation que plateforme à fonction économique, après avoir été lieu conventuel de sépulture, cette place a invariablement conservé à travers les siècles ses imposantes dimensions, pour une destination toujours importante. Les côtés du carré, bien affirmés, donnèrent lieu à autant de façades caractéristiques, chacune fond le place. Il n'en reste d'ancienne que celle côté ouest, les alignements cependant demeurant intacts sur tout le pourtour de la place. Les débouchés des rues à partir de cette place, qui s'ouvrent tous dans les angles du carré, ne rompent en rien l'ordonnance générale. On relèvera à ce sujet le départ de la rue de l'Arsenal, en retrait sur une façade fond de place. En outre le porche au millésime de 1761, issue du passage des Augustins, se présente en élément de composition assez heureux, par son insertion dans la façade qui l'épaule.

La place de l'Hôtel de Ville, autre point remarquable du Vieux-Mulhouse, par ses formes originales et ses importantes dimensions. Elle présente une franche monumentalité, accrue par sa simplicité et peut à juste titre être considérée comme un lieu fort d'attraction, où se vérifie à nouveau et en partie demeure le traditionnel trinôme indicatif de civilisation urbaine: hôtel de ville - cathédrale - marché (cette dernière donnée sacrifiée aux vicissitudes des temps modernes, non sans avoir été remplacée par d'élégantes boutiques sur le pourtour de la place).

Les alignements procèdent d'un découpage en dents de scie qui se répercutent sur les pignons par un petit jeu pittoresque d'avancée et de rentrée des bâtiments, toute l'enfilade des façades uniformément étroites à toits surélevés (survivance du premier lotissement de la fondation de la ville de marché du 12^e siècle) étant inscrite dans une ligne légèrement concave côté des numéros impairs, qui rehausse l'effet de l'ensemble. Un pareil paysage urbain doit être protégé dans ses formes et dans son esprit, souci qui n'a pas toujours prévalu, à voir certaines altérations par des transformations et agencements mal à propos, par le choix de matériaux insolites ou même hétéroclites, qui ont porté atteinte à l'authenticité première de cette place et qui n'ont pu que la déparer. Mais un danger plus grand que des dégradations isolées serait pour cette place la menace administrative des alignements officiels, qui iraient se substituer à l'implantation actuelle des immeubles, alignements qu'il faudra abandonner, leurs servitudes étant de nature à condamner à la disparition maint immeuble, c'est à dire en fait à détruire toute l'unité architecturale si attrayante, sans laquelle la place de la réunion serait irrémédiablement défigurée.

Evocation vraie et saisissante, la trame urbaine que nous venons d'examiner porte la marque d'une certaine irrégularité de structure, apparemment fortuite, en réalité voulue, règle d'or du devenir de l'espace urbain des temps passés. Cette harmonie finale dans l'effet d'ensemble ne lui vient pas d'un travail de recherche et n'a rien d'artificiel. Elle ignore ce que nous appelons à tort la symétrie et remplace cette

notion par celle plus forte de proportion. Aussi procède-t-elle d'une genèse naturelle, pas à pas, souvent prime-sautière. C'est de mise en valeur qu'il s'agit, de chaque élément de rue et de place, soigneusement préparée et exécutée de façon que le paysage urbain soit constamment varié pour l'observateur et apparaisse diversifié à quelque point qu'on se place et d'où qu'on l'examine. Ce passé nous l'apprend: le véritable urbanisme ne connaît ni la confection, ni le schéma, Sa beauté réside dans la fin assignée à la fonction urbaine, que traduisent fidèlement des formes authentiques, expression de leur époque.

Il convient de parfaire cette image par l'expression architecturale du passé. Mulhouse en fournit des témoignages probants, qui vont du sanctuaire de l'époque romane à la demeure bourgeoise des 18^e et 19^e siècles, en passant par l'art de la défense du 14^e siècle. Nous nous bornerons à en donner un aperçu en un tableau récapitulatif annexe, que l'orientation de la présente étude rend nécessairement plus complet dans les limites de la fig. 1 que celui publié par G. Schäfer³, exemples dont il faudra retenir que cet auteur, pour sa part, les avait jugés dignes d'intérêt et typiques pour Mulhouse. En raison de la grande dispersion de certains de ces bâtiments dans le cadre du Vieux-Mulhouse nous rappellerons, qu'il ne s'agit pas pour la sauvegarde, de les considérer isolément pour eux-mêmes, mais au contraire d'y trouver matière à une insertion dans un ensemble environnant, plus ou moins existant à maintenir et surtout à créer. Ainsi la Cour des Chaînes (11, rue des Franciscains), qui pourrait nous séduire par sa seule façade avec tourelle à escalier en colimaçon renaissance et son ordonnance de corps de bâtiments en équerre, doit donner lieu, adossée qu'elle est à un vestige du mur d'enceinte, à un aménagement qui tienne compte de l'ensemble des éléments constitutifs: la demeure bourgeoise historique, le rempart et l'espace vert qui en dépend, c'est à dire aboutir à une restauration urbaine omnivalente au vrai sens du terme.

4 Procédés de la restauration urbaine

Témoignages irréfutables de civilisation, les formes urbaines remarquables du site mulhousien que nous venons de relever se présentent comme étant d'un intérêt évident dans la restauration urbaine, l'un conditionnant l'autre. Mais cette œuvre de mise en valeur de notre centre à présent urgente n'est-elle pas déjà menacée à son départ? Sans doute le serait-elle par une solution de circulation automobiles unilatéralement technocratique, qui couperait la zone centrale des zones enveloppantes et interdirait ou rendrait difficiles les échanges inter-quartiers de piétons (les escaliers, passages inférieurs et passerelles qu'on tend à préconiser, ainsi que les traversées à niveau à minutage insuffisant sont impraticables pour les handicapés, les vieillards et les mères accompagnées de leurs enfants, et que les barrières ainsi interposées par la circulation intensive ne tiendraient nul compte de l'élément sociologique indispensable à la vie du centre, élément traduit par la circulation piétonnière. Dans ce cas notre centre deviendrait une zone morte, abandonnée par son flux de circulation le plus fort et aussi le plus intéressant. Il s'en suivrait une lutte inégale entre la voracité de la circulation véhicules et l'attrait d'un centre restauré. En tout

³ Kunstgeographische Siedlungslandschaften und Städtebilder, Dissertation, Basel 1928.



Fig. 3
En un jeu de ruelles au menu parcellaire,
aux constructions serrées, tout converge vers
la grande place, qui a conservé son lustre
d'antan (Coll. de l'Auteur).
Abb. 3
Kleinparzellierter Altstadt am Rathausplatz.



Fig. 4
Place de la Réunion
(Photo Service d'Urbanisme - Mulhouse).
Abb. 4
Rathausplatz und Stephanuskirche,
Kern der ältesten Marktstadt.

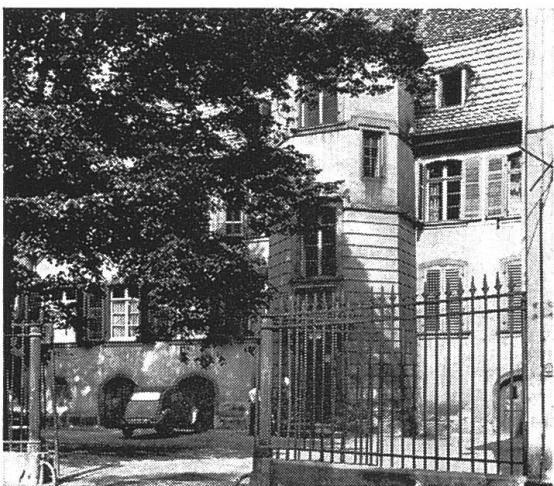


Fig. 5
Cour des Chaînes 16e siècle
11, rue des Franciscains
(Photo Service d'Urbanisme - Mulhouse).
Abb. 5
Kettenhof an der Franziskanerstrasse
(16. Jh.).



Fig. 6
Cour de Lorraine 18e siècle
(Photo Service d'Urbanisme - Mulhouse).
Abb. 6
Lothringerhof, Ecke Lothringer- und
Franziskanerstrasse (18. Jh.).

état de cause il faudra à ce dernier un effort de prestige certainement redoublé et soutenu pour flétrir en sa faveur jusqu'aux pouvoirs publics, facilement obnubilés par les exigences de l'automobile et portés de surcroit à sacrifier à la démesure de la mégolomanie d'aujourd'hui «l'équilibre et le bon goût des valeurs urbaines les plus vénérables d'autrefois»⁴.

Mais lorsqu'on voudra éviter l'écueil des excès ainsi dénoncés et qu'ils s'agira de magnifier pour la postérité le vieux quartier le plus digne de respect aux yeux des Mulhousiens, que l'option en est prise, encore que bien timidement, à en croire le plan d'urbanisme directeur approuvé pour notre ville (arrêté du Préfet du Haut-Rhin du 21.12.1970), quelques distinctions s'imposent.

Dans l'acception courante, évidemment erronée, la restauration urbaine est souvent considérée comme synonyme de rénovation par nombre de promoteurs en quête d'efficience et hélas aussi par certains hommes de l'art. Bien que faisant la part et à la rénovation immobilière et à l'opération d'urbanisme, la restauration que nous préconisons s'inscrit surtout dans d'autres dimensions. Si celle-là vise avant tout un bilan économique, dans la pratique trop peu social, celle-ci, tout en coûtant moins cher que reconstruire, veut réaliser la sauvegarde et la mise en valeur d'un plan résultant d'un inventaire systématique et exhaustif poussé dans les moindres détails de toute une synthèse de la vieille ville. Cet inventaire très attentif doit révéler tous les éléments de décor ancien, apparents ou non, ajoutés au paysage urbain du passé. Une vision déphasée de l'opinion face à ce genre nouveau d'urbanisme, et qui suscite des oppositions légitimes en une portion du territoire, où les intérêts sont concentrés, surtout à Mulhouse, où nous avons maintes fois constaté un souci d'indépendance hostile aux initiatives collectives, vision ancienne, disons-nous, qui pour le citoyen est restée «hausmannienne», c'est-à-dire, réalisations contraignantes, imposées par la puissance publique, suivant des projets figés, inscrits dans un plan de dépossession, de financement et de réalisation programmé. Rien de tel dans le plan de sauvegarde, qui a valeur indicative d'un cadre général à l'intérieur duquel les initiatives publiques et privées devront être coordonnées, sans obligation absolue et immédiate dans les moindres détails, sauf quant aux principes généraux.

L'intervention des hommes de l'art a souvent ajouté à la méfiance de la part des particuliers. En général nombreux sont les architectes mal préparés à œuvrer en milieu urbain ancien. Ici il s'agira de tenir compte, plus qu'ailleurs, de la règle majeure de l'environnement, qui s'applique autant à un cadre typique préétabli, qu'à une restitution et même à une création nouvelle par référence à ce qui existe alentour. Serait spécieuse et inadmissible une manière de voir du genre du conflit de la place de la Cathédrale d'Amiens où, sous prétexte d'environnement peu caractérisé ou médiocre de la frange de cette place, on en vint à concevoir un immeuble, dont l'outrecuidance moderne fut une injure à la noblesse du sanctuaire gothique et à son espace. Dans notre cas les plans devront être traités avec le souci de la complémentarité, adaptée à l'âme, au climat et aux formes parti-

⁴ Preuve le gigantisme du projet de «cage de verre» du plateau Beaubourg qu'on pense planter à Paris au cœur même du quartier St-Merri, «pétri de traditions millénaires».

culiers au centre de notre ville, la trame urbaine ancienne étant incluse dans ce souci. Ils n'auront rien de comparable avec des ensembles habituels. Autant un plan pourra être volontairement formel dans le parti adopté, de pair avec de grands alignements, si des éléments verticaux sont autorisés, autant il devra être morcelé, pittoresque et surtout discret quant à l'échelle personnelle dans un cas comme le nôtre de gabarits limités et de silhouettes déjà formées. Car n'oublions pas que nous nous trouvons en présence d'éléments façonnés par l'évolution historique, en des réalisations échelonnées et successives, ce qui en fait tout le prix.

Nous avons noté pour la place de la Réunion le danger des alignements d'autorité en contradiction avec le souci et l'effort de la sauvegarde. Le même danger pèse sur l'ensemble des rues de la vieille ville, dont les tracés pittoresques nous tiennent à cœur, danger inhérent à des plans d'alignement pris dans le passé pour des raisons de circulation dont ce quartier n'a que faire. Un des objectifs majeurs et immédiats du plan de sauvegarde pour le quartier du Marais à Paris fut d'abolir toutes ces mesures discordantes, les servitudes dites de visibilité y comprises, qui tendaient à créer les détestables pans coupés en guise d'aménagement des carrefours. Nous nous hâtons de demander pour le Vieux-Mulhouse que soient rendus caducs et inopérants l'ensemble des alignements projetés pour l'effet destructeur ou la gêne qu'ils apporteraient à la trame de la voirie voulue par le plan de sauvegarde.

5 Conclusion

Mettant l'accent sur une morphologie urbaine tirée de l'étude des plans de ville historiques, conjointement avec les aspects de l'architecture urbaine du passé, la présente étude tend à établir, infirmant une opinion contraire, préconçue, que Mulhouse possède encore en son site un ensemble de caractère monumental, digne de sauvetage et de mise en valeur.

L'écrivain *Pierre Gaxotte* nota récemment que «les rois et les prévôts compriront vite que sous prétexte de laisser leur marque, il ne leur fallait pas s'acharner sur les parties anciennes de la ville». Cela veut dire non seulement que les intentions de prestige des puissants de l'époque se devaient de respecter le site ancien construit et légué par leurs prédécesseurs, mais aussi de découvrir dans cette œuvre et par elle «ce qui serait fort triomphant et honorable dans ladite ville».

Si les princes de l'ancien régime ont voulu surtout être des continuateurs d'un dépôt de valeurs urbaines et les faire «honorier» et «triompher», combien nos gouvernants démocratiques et nos concitoyens attentifs au bien commun ne voudront-ils pas en faire autant!

Sans vouloir ranger notre ville parmi les 400 villes d'art de France et en raison même de son patrimoine plus modeste que celui des cités favorisées par des symboles qui font leur prestige, c'est le moment de penser à la sauvegarde du Vieux-Mulhouse, œuvre d'autant plus pressante dans le temps et dans son objet, que nous voyons de propos délibéré ou par insouciance ignare nos richesses déjà bien limitées s'amenuiser encore ou disparaître.

Ce faisant nous répondrons pour notre part à un phénomène universel, à une aspiration profonde pour un retour aux sources de nos modes de civilisation (la sauvegarde de nos vieux centres de ville en est un aspect fondamental essentiel). Plus la

civilisation cosmopolité, équivalent de contre-civilisation, se fait agressive, plus l'homme cherche en lui et autour de lui tout ce qui le rattache à ce qui fut l'environnement culturel de ses ancêtres (langage, traditions, milieu de vie, habitat manifestations culturelles). Et, par un étrange et rassurant tournant — d'éminents observateurs nous l'attestent — ce sont les jeunes générations qui mettent le plus «d'obstination» à vouloir redonner vie à ces vieux apanages ancestraux⁵.

DIE MÜLHAUSER ALTSTADT: EIGENART UND ERHALTUNG *(Zusammenfassung)*

Von der Erkenntnis ausgehend, dass der historische Stadtteil, allgemein gesehen, der vorherrschende Brennpunkt jeglichen städtischen Lebens und sowohl für seine Einwohner, wie für das Umland Träger der geistigen, gesellschaftlichen, kulturellen und wirtschaftlichen Erscheinungen des städtischen Lebens ist, will die vorliegende Untersuchung für eine funktions- und lebensfähige Stadtmitte eintreten.

Am Mülhauser Beispiel soll gezeigt werden, dass die Kulturmorphologie bei besonderer Berücksichtigung des historischen Stadtgrundrisses, eigenartige Formenelemente ergibt, welche, unter Einbeziehung des umgebenden baulichen Rahmens, für die Erhaltung und Neugestaltung sprechen. Diesem Bestreben kommt eine Begriffswandlung in der Denkmalpflege entgegen, wonach nicht mehr, wie bisher, von Haus zu Haus nur künstlerisch und architektonisch wertvolle Einzelobjekte erfasst werden, sondern es soll, dank einer eigens geschaffenen gesetzlichen Handhabe (besser gesagt Anregung) vom 4. August 1962, Lex Malraux genannt, sehr weitgehend der gesamte Siedlungsraum mit dem Erhaltenswerten in Einklang gebracht werden, sofern er für das Ortsbild typische oder charakteristische Merkmale aus der Vergangenheit aufweist. Unerlässlich für den aufzustellenden Erhaltungsplan (plan de sauvegarde) erscheint somit in unserem Falle die Übernahme des noch bestehenden mittelalterlichen Strassensystems und dessen Verlauf, welchem offensichtlich ein bewusster Gestaltungswille zugrunde liegt.

In der geographischen Lage bestimmen der Fluss und die ihm angepassten Wehranlagen das Grundrissoval. Das hier eingeschriebene Strassengeflecht unserer Stadt, in einigen seiner Führungen des Strassensiedlungs- und Rippentypus entsprechend, enthält somit eine betonte Längsrichtung; das Ergebnis ist ein überaus malerisches Gepräge.

In diesem Strukturrahmen hat naturgemäß der bauliche Aufriss seinen Anteil, sei es, dass er durch eine gewollte Unregelmässigkeit der Strassenfluchten gekennzeichnet ist, oder auch in gepflegten Plätzen (Place de l'Hôtel de Ville, Place de la Réunion) seinen Ausdruck findet. Mit Beispielen sind die Reste der Stadtmauer des 14. Jahrhunderts wie auch das stattliche Bürgerhaus des 18. und 19. Jahrhunderts zu belegen.

An die hier aufgestellten Kriterien zur Bewertung der Erhaltungswürdigkeit schliessen sich folgerichtig Richtlinien an über Sinn und Aufgabe dieser Erhaltung und Gestaltung bei deren Durchführung. Es muss als Regel angesehen werden, dass der Architekt in solchen Situationen jeder sogenannten «Stadterneuerung» abhold ist (d. h. gegen das Unternehmertum mit zonenweiten Enteignungen, Abbrüchen und Neubauten), dass er nicht persönlich eigenwillig, sondern einführend und ergänzend zu wirken hat.

Denn, und dies gilt für die Mülhauser Altstadt wie für jedes andere historische Stadtgebiet, es handelt sich immer um ein kulturelles Ganzes, das unablässig durch die Jahrhunderte hindurch geformt wurde; es als solches fortzuführen obliegt unserer steten Sorgfalt. Darüber hinaus geht es um wesentliche Werte, deren Erhaltung mehr und mehr gefordert wird, angesichts einer aggressiven, das alte verneinenden Tendenz der Neuzeit.

⁵ Prof. Pierre-Paul Grassé, membre de l'Institut.